



LA JOURNEE INTERNATIONALE DES FEMMES DU SECTEUR MARITIME.

Fiche pratique publié le 10/05/2022, vu 1139 fois, Auteur : [SOPHIE DE SYLVIE DJOUFA TIEMAGNI](#)

Le 18 Mai de chaque année est la journée adoptée par l'OMI pour rendre hommage aux femmes du secteur maritime et booster celles qui hésitent encore à s'y lancer. Le maritime n'est plus seulement l'affaire des hommes.

Le 18 Mai de chaque année est désormais une journée retenue pour célébrer, valoriser, rendre un vibrant hommage aux femmes qui se déploient dans le secteur maritime, et encourager celles qui hésitent à s'engager dans ce secteur encore fortement masculin (Seule 2% de femmes y sont représentées) à s'y lancer.

Dans l'optique de renforcer son engagement et ses efforts pour atteindre l'objectif de développement durable 5 (ODD 5 sur l'égalité de sexe ou mieux de genre) et l'objectif de développement durable 8 (ODD 8 sur le travail décent pour tous), et soutenir tous les travaux visant à remédier aux inégalités de genre fortement encrées dans ce secteur, l'Organisation Maritime Internationale (OMI) a en Novembre 2021, lors de la 32^e session de son Assemblée, adopté la journée du 18 Mai comme la Journée Internationale des Femmes du Secteur Maritime.

Pour sa première édition le 18 Mai prochain, l'OMI organise un colloque, un symposium international sur le thème : « FORMATION – VISIBILITE – RECONNAISSANCE : SOUTENIR LA MISE EN PLACE D'UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL EXEMPT D'OBSTACLES ».

Ce symposium va permettre de mettre l'emphase sur la nécessité de former les filles et les femmes, de rendre les femmes du secteur maritime plus visibles, de promouvoir et de favoriser le recrutement, le maintien en service, la stabilité et l'emploi durable des femmes dans le secteur maritime ; de promouvoir l'intégration des femmes à bord des navires, dans la communauté maritime et davantage au niveau décisionnel.

Ce colloque va également aborder la question de développement des compétences des femmes du secteur maritime. Il faut dire qu'elles font partie intégrante de la main d'œuvre du secteur maritime et contribuent aux succès des entreprises maritimes, des ports, etc.

Pour la beauté de ce grand bal d'ouverture, l'OMI invite toutes les femmes du secteur maritime à partager sur les différentes plateformes d'usages (Twitter, LinkedIn, Instagram et Facebook) les images d'elles-mêmes dans leur environnement de travail. Il en est de même pour les chefs d'entreprises qui sont appelés à partager les images d'eux avec les femmes du secteur maritime qui partagent et améliorent leur quotidien professionnel.

Tous les Etats membres de l'OMI, les industries maritimes, les associations, la communauté maritime, bref tous les acteurs du secteur maritime sont conviés et sont invités à promouvoir et à célébrer la journée internationale des femmes du secteur maritime de manière appropriée et significative.

En réponse à ce vibrant appel, la Présidente Continentale de WIMAFRICA (African Women In Maritime) Mme ADANLETE LAWSON Akuélé Yevona, invite toutes les présidentes de WIMA de chaque pays, en commémoration de cette journée, à mener des actions à l'effet de promouvoir le renforcement des capacités, l'entrepreneuriat, l'emploi et l'autonomisation des femmes dans tous les domaines du secteur maritime et portuaire.

Oui mesdames, oui mes sœurs, vous constatez aisément que nous avons de la valeur, que nous sommes hautement honorées. La balle est désormais dans notre camp et nous avons tout intérêt à ne pas l'envoyer dans les gradins.

Oui mesdames, oui mes sœurs, à bas le tabou ! A bas les préjugés ! Sachons oser, osons oser. Le shipping n'est pas seulement une affaire des hommes. Le domaine maritime et portuaire doit sortir de la léthargie. C'est vrai que la mer est un milieu hostile, empreint de risques, le péril de mer mais grâce à l'évolution scientifique, technologique et technique, plus besoin de muscles pour travailler à bord d'un navire. De même, hors du navire, sur terre et sur le plan administratif la gent féminine doit être représentée au niveau décisionnel.

Pour y parvenir, la formation dans le domaine maritime est essentielle, elle est fondamentale. Mais seulement, elle est très couteuse. Ce qui peut justifier, en dehors des préjugés, le taux très bas des femmes dans ce secteur. Certains esprits encore traditionalistes et actuels en Afrique pensent qu'il vaut mieux déboursier beaucoup d'argents pour l'éducation ou la scolarisation d'un garçon plutôt que pour une fille.

Aussi, je profite de l'occasion pour lancer un vibrant appel aux dirigeants camerounais. Il est urgent que l'Etat procède à la création d'une Grande Ecole Nationale consacrée essentiellement aux questions maritimes et portuaires ; laquelle école doit être en partenariat avec des Centres en Europe comme le Centre de Droit Maritime et Océanique (CDMO) de l'Université de Nantes en France qui délivre des diplômes européens. Il est certes vrai que l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) comme beaucoup d'autres instituts privés, proposent des formations dans ce domaine, mais j'estime pour ma part que ce n'est pas du tout suffisant. La création et la mise en place de cette Grande Ecole Nationale purement maritime s'impose pour au moins deux (02) raisons dirimantes :

- - Non seulement pour que les étudiant(e)s n'aient plus à traverser les frontières pour se former dans le domaine maritime et portuaire,
- - Mais également pour la compétitivité au niveau international, de ces étudiant(e)s formés sur le territoire national.

A la suite des formations, vivement que les entreprises du secteur maritime fassent confiance aux femmes, qu'elles aient avec les hommes une égalité de chance, à poste, expériences et compétences égales lors des recrutements, qu'elles soient recrutées au même titre que les hommes, que leur traitement au sein de l'entreprise soit égal à celui des hommes, ceci pour un environnement de travail épanouissant pour tous et exempt d'obstacles.

Tel est mon plaidoyer à l'occasion de la première journée internationale des femmes du secteur maritime.